

Contribution du Conseil d'Orientation des politiques de Jeunesse (COJ) suite aux révoltes urbaines de l'été 2023



Le [Conseil d'Orientation des politiques de Jeunesse](#) [1] (COJ) par l'intermédiaire des membres de son bureau (hors représentants de l'Etat) propose 20 recommandations qui ont pour objectif d'apporter des réponses concrètes pour des services publics à la hauteur des besoins dans les quartiers de la politique de la ville suite aux [émeutes du début d'été 2023](#). [2]

Ces révoltes marquées par leur intensité et leur dispersion géographique ont permis de soulever des questions cruciales pour les politiques en faveur des jeunes.

Cette contribution s'appuie sur une analyse des révoltes urbaines de **Julien Talpin**, chargé de recherche au CNRS, qui avait notamment insisté sur "l'hétérogénéité de l'émeute, ses significations politiques et la fragilisation des corps intermédiaires dans les quartiers populaires".

Mixité sociale et scolaire, lutte contre les discriminations ou encore **amélioration des relations entre les jeunes et les institutions** sont ainsi quelques-unes des problématiques à améliorer pour essayer de gommer le sentiment de défiance voire de rejet qu'ont les jeunes envers les pouvoirs publics.

Contribution adoptée, le 10 juillet 2024

Contribution du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse

Les révoltes urbaines de l'été 2023 : Politique de la ville et participation citoyenne des jeunes des quartiers populaires

*Contribution adoptée, le 10 juillet 2024
par les membres du Bureau du COJ (hors membres du collège de l'Etat)*

Contexte

Du 27 juin au 7 juillet 2023, des révoltes urbaines se sont déclenchées dans toute la France à la suite de la mort de Nahel Merzouk, un adolescent de 17 ans tué par un policier pour un refus d'obtempérer.

Ces révoltes urbaines, d'une intensité plus aigüe que celles survenues en 2005, interrogent les acteurs des politiques en faveur des jeunes sur leurs causes et sur les moyens de répondre aux nombreux enjeux auxquels sont confrontés cette partie de la jeunesse, principalement issue des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Le Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ) a organisé, le 22 janvier 2024, un temps d'échanges avec ses membres sur ces événements. A cette occasion, Julien TALPIN, Directeur de recherche en science politique au CNRS (Centre d'Etudes et de Recherches Administratives Politiques et Sociales - CERAPS) et co-directeur du Groupement d'intérêt scientifique « Démocratie et Participation », a été invité à partager une analyse sociologique de ces révoltes urbaines.

Par cette contribution écrite, le COJ souhaite alerter les pouvoirs publics sur certains points qui empêchent une partie de la jeunesse de se réaliser et qui, de fait, engendrent des situations de décrochage et de blocage.

Poids : 815.99 Ko

[Téléchargement](#) [3] [Favoris +](#) [4]



Type d'actualites: [Information générale](#) [5]

Dates: Lundi 22 juillet 2024 - 15:00

Thématiques: [Développement Social](#) [6]

[Emploi, Insertion, Formation](#) [7]

[Education](#) [8]

[Jeunesse, Famille, Parentalité](#) [9]

[Participation citoyenne](#) [10]

[Prévention de la délinquance - sécurité - justice - prévention de la radicalisation](#) [11]

Publié le 22 juillet 2024

URL de la source (modifié le 23/07/2024 - 11:56):

<https://www.irev.fr/actualites-0/20-propositions-en-faveur-des-jeunes-des-quartiers-populaires>

Liens

[1] <https://www.jeunes.gouv.fr/>

[2] <https://www.irev.fr/actualites-0/bilan-des-emeutes-de-juin-2023-comprendre-evaluer-reagir>

[3] <https://www.irev.fr/sites/default/files/atoms/files/coj-contribution-r-voltes-urbaines-de-2023-adopte-20240710-pdf-4121.pdf>

[4] <https://www.irev.fr/javascript%3A%3B>

[5] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/4316>

[6] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3679>

[7] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3682>

[8] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3681>

[9] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3686>

[10] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3675>

[11] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3699>